

BUREAU EXÉCUTIF TÉLÉPHONIQUE

LUNDI 5 AOÛT 2019

18h30

Présent(s)	BAUDRAND Jacky, BIGOT Pierre, CHABANNES Emmanuel, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, LESCURE Philippe, PY Alexandre, VIDIL Andrée
Invité(s) à titre consultatif	ERAUD Alec, MAZE Benjamin, SAINT-JEAN Bernard
Absent(s) excusé(s)	DUPONT Anne Charlotte, SOIN Patrick

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présente, dont au moins deux membres parmi le Président, le Secrétaire Général et le Trésorier Général, le Président Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participant.e.s et ouvre la séance.

1. Décisions à prendre	1
1.1. Appel à projet de l'Agence Nationale du Sport	1
2. Tour de table, information générale	2

1. Décisions à prendre

1.1. Appel à projet de l'Agence Nationale du Sport

L'agence nationale du sport lance un appel à projet de 2 millions d'euros pour soutenir des projets sportifs à forte utilité sociale.

Cette enveloppe vise à :

- faire émerger des solutions innovantes pour répondre à des problématiques nouvelles ;
- favoriser les synergies locales entre collectivités, associations locales et acteurs de l'économie sociale et solidaire ;
- contribuer à l'essaimage des outils et bonnes pratiques pour agir durablement et sur plusieurs territoires.

Ouvert ce jour, cet appel à projet se clôturera le vendredi 20 septembre 2019 – 12h.

Le projet qui serait déposé au titre de la F.F.TRI. consisterait à équiper les ligues régionales qui souhaitent s'engager dans ce projet de matériel connecté (home trainer, vélo, tablette) pour proposer des initiations autour des disciplines enchaînées à des publics cibles (quartiers politique de la ville, zones rurales, femmes, personnes en situation de handicap...).

Ce matériel est aujourd'hui déjà utilisé par une ligue régionale, et une autre envisage son acquisition. Cela permet une utilisation polyvalente qui peut parfaitement s'intégrer dans les

actions d'une ligue régionale. Au regard des critères de l'ANS, il semblerait que ce projet soit pleinement éligible.

Les candidatures seront étudiées par un jury et pourront également faire l'objet d'entretien de présentation. Le jury analysera les dossiers de candidature sur la base des critères suivants :

- Critère 1 : identification du (des) publics cibles ;
- Critère 2 : utilité sociale de l'action ;
- Critère 3 : caractère innovant et répliquable des actions proposées ;
- Critère 4 : diversité des partenaires accompagnant le porteur de projet ;
- Critère 5 : caractère opérationnel et cohérent du projet présenté ;
- Critère 6 : coût global estimatif du projet.

Le projet ferait l'objet d'un financement partagé entre la F.F.TRI., les ligues régionales intéressées et l'Agence Nationale du Sport.

La participation de la F.F.TRI. serait prise sur la ligne budgétaire consacrée à l'appel à projet citoyenneté. Les ligues régionales participeraient également financièrement. Le reste de la participation serait demandé à l'ANS (75% environ).

Il est proposé que Laurent Massias, Directeur Technique National Adjoint, et Paul-Emile Vernadet, Conseiller Technique National en charge de la citoyenneté, travaillent à la formalisation de ce projet, puis diffusent un courrier officiel de présentation à l'attention des ligues régionales le 30/08. A l'issue de l'envoi, un appel sera réalisé à l'attention de l'ensemble des ligues régionales pour présenter le dispositif. Un retour officiel de la ligue s'engageant dans le dispositif serait demandé au plus tard pour le 15 septembre pour un dépôt d'un dossier au titre de la F.F.TRI..

Le Bureau Exécutif est unanimement favorable à ce que la Fédération réponde à cet appel à projet.

2. Tour de table, information générale

Jacky BAUDRAND informe le BE qu'au sujet du direct TV de Quiberon, le niveau d'exigence a été revu à la hausse par l'Equipe TV. Une mise en concurrence a été effectuée. Trois structures ont été concernées et le mieux disant est ATM TV répondant aux exigences techniques. Ce ne sera donc pas Digivision qui produira le direct TV mais bien ATM TV.

Jacky BAUDRAND informe également les membre du bureau du dispositif sport pour elles développé par la FDJ.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du Bureau Exécutif pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Pierre BIGOT
Secrétaire Général